

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 08 NOVEMBRE 2021.



Présents : Mmes : AVEZARD Brigitte, BAUDUIN Chloé, RINGUEDE Maggy, MASSON Séverine, LE HARDY Nathalie et Mme SCHROEDER Marie-Lise.

MM : BEZY Tony, DARMOIS Jean-François, DAVY Guillaume, DELAGE Jean-Michel, HARARI Philippe, JUBLOT Alain, LEFRANC Jean-Claude et MOUA Daniel.

Absente excusée ayant donné pouvoir : PERRENOUD Linda à SCHROEDER Marie-Lise.

Mme BAUDUIN Chloé est nommée secrétaire de la séance.

Ouverture de la séance à 18h30.

Approbation unanime du procès-verbal de la séance du 20 septembre 2021.

La délibération suivante a été entérinée :

- **Service public de l'eau potable - Attribution de la concession de service public sous forme de délégation de service public (DSP) au 1^{er} janvier 2022 à la société SUEZ EAU FRANCE**

Informations diverses

- + Mme Le Hardy informe que le centre de loisirs a accueilli durant la 1^{ère} semaine des vacances de la Toussaint 10 à 12 enfants par jour. Ce nouveau service sera renouvelé en février et avril 2022.
- + Mme Avezard remercie M. Davy d'avoir offert les menus pour le repas des aînés. Elle informe que les ateliers numériques du Département initiés par M. Lefranc ont du succès. Ces derniers ont lieu tous les jeudis après-midi de 14 heures à 16 heures 30.
- + M. Darmois indique qu'une réunion d'information publique à l'initiative de la Gendarmerie de Gien aura lieu le vendredi 26 novembre à 18 heures 30 à la salle polyvalente. Le but de celle-ci est de rappeler les conduites à bien tenir et prévenir contre les atteintes aux biens et aux personnes. M. Le Maire informe avoir rencontré les dirigeants de la centrale de Dampierre. Ils souhaiteraient la mise en place d'une piste cyclable dans le cadre de leur démarche mobilité et permette ainsi à leurs agents de se rendre à leur travail à vélo.
- + M. Delage fait le point sur les différents travaux en cours :
 - La clôture de sécurisation de l'école est terminée reste à installer le portail.
 - L'extension de la cuisine du restaurant scolaire est en cours de finition.
 - Suite aux intempéries, les travaux impasse du Côteau vont débuter prochainement.
 - Les travaux de voirie à la Germinière et Côte du Mousseau seront réalisés cette année et financés par la CDCG (voirie intercommunale)

Le fleurissement pour 2022 sera abordé au prochain conseil.

M. Delage précise que l'accès aux déchetteries de notre secteur (Arrabloy et Poilly-Lez-Gien) se fait maintenant sur présentation d'un justificatif de domicile.

M. Le Maire rappelle que la cérémonie du 11 novembre aura lieu à 12 heures dans le respect des règles sanitaires.

M. Le Maire informe que le prochain conseil municipal se tiendra le 6 décembre prochain à 18h30.

La séance est levée à 20h06.

Le Maire,
Jean-François DARMOIS.